

Le traitement des donneurs d'ordre dans le SCN 2008

La sous-traitance extérieure, par laquelle des entreprises envoient à l'étranger des matières premières pour entrer dans un processus de travail à façon, s'est considérablement développée dans les années récentes. C'est la conséquence de progrès (et de baisse de coûts) dans les technologies de communication et de transport, de la libéralisation du commerce, du développement des mouvements de capitaux, et de l'existence d'économies capables d'offrir des infrastructures de production fiables à faibles coûts. Le SCN 2008 prend en compte ce développement en introduisant un changement par rapport au SCN 1993. Selon ce dernier, quand des biens passent d'un pays à un autre, il y a presque toujours un changement de propriété. Le SCN 2008 aligne l'enregistrement de ces transactions internationales de biens et services sur celui des opérations financières effectives sous-jacentes. Mais cela entraîne des changements dans la manière d'interpréter les comptes, notamment les Tableaux Entrées-Sorties. Ce papier fournit les justifications du changement dans le SCN 2008 et ses conséquences sur les Tableaux Ressources-Emplois et les Tableaux Entrées-Sorties, ainsi que les mesures que l'on peut en déduire, par exemple les indices de productivité multifactorielle. Il présente aussi rapidement les modifications à introduire à la fois au niveau de la collecte des données et à celui de l'estimation.